
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accord UE-Australie :

La Commission européenne poursuit son travail de sape de la filière sucrière européenne

Après le passage en force sur le Mercosur, la Commission européenne persiste et signe dans le sabordage des filières agricoles européennes. C'est par un communiqué de presse que la profession a été informée du contingent, donné à l'Australie, en ce qui concerne le sucre.

Ce sont ainsi 35 000 tonnes de sucre de canne australien qui pourront entrer sur le territoire communautaire, en plus des volumes totaux déjà accordés à d'autres pays tiers, et qui dépassent les 1,5 millions de tonnes.

La Commission européenne sait parfaitement que le marché européen du sucre est un marché mature : tout volume accordé à un pays-tiers revient donc à des réductions de production sur le territoire communautaire. Elle assume donc totalement les baisses de surfaces betteravières que cet accord provoquera.

Comble de la mauvaise foi, la Commission précise que ce sucre devra être certifié « *par un système privé* » pour « *garantir des normes élevées en matière de durabilité* ».

La Commission assume donc pleinement ne pas être en mesure d'assurer la conformité de la production de ce sucre aux modes de production communautaires, et délègue à un tiers privé, la mise en place des normes et le contrôle de leur respect.

Pour Franck Sander, Président de la CGB : « *le comportement de la Commission européenne est incompréhensible. Elle semble faire tout son possible pour détruire la production agricole européenne, et se faire détester par les agriculteurs. Cette politique est indéfendable : tout cadeau à nos concurrents se traduit par une baisse de la production européenne, ce contre quoi nous serons toujours mobilisés : le Conseil et le Parlement doivent taper du poing sur la table pour faire cesser cette absurdité* »